Nations Unies ECE/CES/2023/7

Conseil économique et social

Distr. générale
13 avril 2023
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Soixante et onzième réunion plénière
Genève, 22 et 23 juin 2023
Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire
Résultats des examens approfondis récemment réalisés par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens

Examen approfondi de la mesure du bien-être actuel

Document établi par Israël

Résumé

Le présent document a servi de base à l'examen approfondi de la mesure du bien-être que le Bureau de la Conférence des statisticiens européens (CSE) a réalisé en février 2023. On y trouvera une vue d'ensemble des défis conceptuels liés à la mesure du bien-être, des pratiques nationales et une synthèse des activités menées au niveau international. Il est nécessaire d'établir des lignes directrices concernant la mesure du bien-être pour aider les pays qui produisent des indicateurs dans ce domaine ou envisagent de le faire. On trouvera à la section VIII un résumé des délibérations du Bureau de la Conférence et des décisions qu'il a prises en février 2023.

La Conférence est invitée à approuver les résultats de l'examen approfondi.

GE.23-06838 (F) 100523 100523

Merci de recycler

I. Résumé

1. Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens (CSE) réalise régulièrement des examens approfondis dans certains domaines de la statistique dans l'objectif d'améliorer la coordination des activités statistiques dans la région de la CEE, de déceler les lacunes ou les chevauchements d'activité, de remédier aux problèmes qui apparaissent et de faciliter l'échange de pratiques exemplaires et l'apprentissage mutuel.

2. En février 2022, le Bureau de la Conférence a décidé de soumettre la mesure du bien-être à un examen approfondi. Le Bureau central israélien de statistique a accepté de piloter l'examen. Le projet de rapport d'examen a été établi par Israël, avec la contribution des Pays-Bas, du Mexique, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du secrétariat. Dans le cadre de cet examen, une enquête sur les pratiques nationales a été réalisée auprès des pays membres de la CSE. L'étude n'a porté que sur la mesure du bien-être actuel dans un contexte national (le bien-être « ici et maintenant »). D'autres aspects plus larges, tels que la pérennité du bien-être (le bien-être « après ») et le bien-être « ailleurs », n'ont pas été pris en compte.

3. On trouvera à la section II une présentation du contexte dans lequel s'inscrit l'étude et un aperçu historique de l'évolution de la mesure du bien-être. La section III contient une description du champ d'application de l'examen approfondi et présente la terminologie et les différentes approches de la mesure du bien-être. La section IV résume les expériences nationales sur la base d'une enquête menée auprès des pays membres de la CSE en juillet 2022. La section V donne un aperçu des activités internationales en matière de mesure et de publication d'indicateurs sur le bien-être. La section VI présente une synthèse des difficultés liées à la mesure du bien-être recensées dans l'étude. Ces difficultés concernent notamment des questions conceptuelles, la terminologie, les dimensions du bien-être, la comparabilité internationale, la méthode, les sources de données, le degré d'actualité des données et la communication concernant les indicateurs relatifs au bien-être. On trouvera à la section VII une conclusion et des recommandations de travaux à mener, et à la section VIII un résumé des délibérations du Bureau et des décisions qu'il a prises en février 2023.

II. Cadre général

4. Depuis le début des années 1960, les chercheurs utilisent des indicateurs sociaux pour mesurer le bien-être ou la qualité de la vie et l'état de la société « au-delà du PIB ». Ce processus a débuté aux États-Unis et s'est étendu au monde entier au cours de la décennie suivante, en particulier lorsque l'OCDE s'y est intéressée. En 1970, celle-ci a lancé un programme d'élaboration d'indicateurs sociaux, qui a abouti en 1982 à une liste d'indicateurs sociaux (OCDE, 1973, 1982 et 1986). Depuis 1968, année de création du Club de Rome, les conséquences de la croissance économique sur l'environnement font également l'objet d'une attention croissante, qui s'est traduite par la publication du rapport *The Limits to Growth* (Meadows *et al*., 1972), puis du rapport de la Commission mondiale de l'environnement et du développement intitulé « Notre avenir à tous » (Commission mondiale pour l'environnement et le développement, 1987).

5. En raison des crises économiques et financières survenues au milieu des années 1980, l'attention s'est portée sur les indicateurs économiques. Des voix se sont également élevées pour remettre en question l'utilité des indicateurs sociaux aux fins de la prise de décisions. Néanmoins, en Europe, plusieurs systèmes de suivi ont continué de fonctionner tout au long des années 1990. Au niveau mondial, l'indice de développement humain (élaboré par le PNUD), qui comprend des indicateurs sur la santé, l'éducation et le revenu, est publié chaque année depuis 1990. Depuis 2000, le personnel politique manifeste un intérêt croissant pour les indicateurs sociaux et, vers 2005, plusieurs organisations internationales[1] ont pris l'initiative d'organiser une conférence intitulée « Beyond GDP » (Au-delà du PIB), qui avait pour principal objectif de clarifier la meilleure façon de mesurer la notion de « progrès ».

[1] Le Comité européen, le Parlement européen, le Club de Rome, l'OCDE et le Fonds mondial pour la nature (WWF).

Si cette conférence a surtout favorisé une prise de conscience, la conférence de suivi tenue en 2009 a débouché sur une feuille de route sur la mesure du progrès et sur un rapport du Parlement européen intitulé *Report on GDP and beyond − Measuring progress in a changing world* (Parlement européen, 2011).

6. En 2009, la publication du rapport de la Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social (Stiglitz, Sen et Fitoussi, 2009) a suscité un grand intérêt parmi le personnel politique. Sous l'impulsion de Stiglitz, Fitoussi et Durand, la Commission s'est à nouveau réunie en 2015 [et a publié deux rapports de suivi : *Beyond GDP: Measuring What Counts for Economic and Social Performance* (Stiglitz, Fitoussi et Durand, 2018) et *For Good Measure: Advancing Research on Well-being Metrics Beyond GDP* (Stiglitz, Fitoussi et Durand, 2018).

7. Bien que la recherche sur les mesures subjectives du bien-être ait une riche histoire depuis les années 1960, ce n'est qu'après 2009 que l'importance des indicateurs subjectifs a été largement reconnue, notamment par les responsables de l'élaboration des politiques, car ces indicateurs jouent un rôle essentiel dans la mesure de la qualité de vie ou du bien-être. Des indicateurs subjectifs, par exemple le bonheur et la satisfaction de la vie, ont également été adoptés dans les systèmes internationaux existants de mesure de la qualité de vie, tels que le rapport annuel du PNUD sur l'indice de développement humain[2] et le *Report on Measuring Progress, Well-Being and Sustainable Development* (Rapport sur la mesure du progrès, du bien-être et du développement durable) (Eurostat, 2011).

8. Le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi a suscité de nombreux débats sur la mesure du bien-être au-delà du PIB et un intérêt croissant pour la mesure du bien-être en tant que phénomène multidimensionnel englobant des aspects économiques, sociaux et environnementaux, la notion de bien-être subjectif et la pérennité, et intégrant des indicateurs subjectifs et objectifs. Le caractère multidimensionnel de la mesure du bien-être a attiré l'attention des médias et des décideurs et alimente les débats au niveau national, mais cette mesure est également parfois utilisée pour classer et comparer les pays. Bien que de nombreux indicateurs relatifs au bien-être soient produits en dehors de la statistique officielle, un nombre croissant d'organismes nationaux de statistique et d'organisations internationales ont également commencé à produire de tels indicateurs. En 2011, l'OCDE a élaboré un cadre multidimensionnel pour mesurer le bien-être, ainsi qu'un indicateur du vivre mieux. Plus récemment, la demande d'informations sur le bien-être des citoyens s'est accentuée au moment de la pandémie de COVID-19.

9. Bien que la nature multidimensionnelle du bien-être fasse consensus, il faudrait disposer de lignes directrices établies au niveau international sur la production d'indicateurs pour guider les pays, clarifier la typologie, harmoniser les pratiques et améliorer la comparabilité, comme c'est le cas dans de nombreux autres domaines de la statistique officielle.

III. Champ d'application et domaine statistique visé

10. On trouvera dans la présente section une vue d'ensemble des principales questions qui caractérisent la mesure du bien-être et qui seront examinées ci-après.

A. Objectif de la mesure du bien-être

11. Les indicateurs relatifs au bien-être servent à donner une image d'ensemble et complète de la situation de vie des individus, des ménages et des communautés, aussi bien sur les aspects positifs que négatifs. Ils sont axés sur les aspects qui jouent un rôle important dans la vie des gens dans le contexte mesuré. Cette approche diffère considérablement de la démarche conventionnelle qui consiste à n'utiliser que des indicateurs de revenu, qui ne concernent qu'un aspect de la vie des gens. Les mesures du bien-être fournissent des informations qui peuvent être utilisées pour évaluer la situation générale des citoyens et des

[2] https://hdr.undp.org/reports-and-publications.

ménages et peuvent influer sur l'élaboration des politiques et la prise de décisions dans ce domaine.

B. Terminologie et signification du bien-être

12. Le bien-être est un concept multidimensionnel qui couvre presque tous les aspects de la vie humaine. C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles il est difficile d'en faire un résumé sous forme d'une définition universelle. Néanmoins, il existe de nombreuses similitudes entre les différentes perspectives et définitions du bien-être. La plupart des définitions définissent le bien-être comme un état dans lequel tous les besoins humains sont satisfaits et les individus peuvent s'efforcer de réaliser leurs objectifs afin d'atteindre une qualité de vie satisfaisante.

13. Dans le débat actuel, l'utilisation de différents termes tels que le bonheur, la qualité de vie ou la protection sociale témoigne de certaines nuances dans les opinions sur le bien-être. Le bien-être peut être considéré comme une notion intrinsèquement subjective ou comme intégrant à la fois des aspects objectifs et subjectifs. Il recouvre des aspects qui conditionnent la qualité de notre vie, tels que l'environnement et l'économie, mais également d'autres que nous déterminons nous-mêmes, à savoir nos sentiments personnels et notre satisfaction globale dans la vie, notre sentiment vis-à-vis de l'utilité de notre rôle, nos expériences émotionnelles quotidiennes (bonheur, anxiété) et notre bien-être mental au sens large. Ces considérations font de la mesure du bien-être l'une des tâches les plus compliquées de la statistique officielle.

Encadré 1
Le bien-être tel qu'il est appréhendé dans cet examen approfondi

Le présent rapport s'appuie sur la définition du bien-être au sens large tel qu'il est défini dans le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi. Le bien-être est donc considéré du point de vue des individus et des ménages et fait référence aux différents aspects de la vie qui sont essentiels à la satisfaction des besoins humains et à la capacité et à la liberté de réaliser ses objectifs, de s'épanouir et de se sentir satisfait.

Le bien-être est un concept multidimensionnel qui englobe des dimensions économiques, sociales, culturelles, psychologiques et environnementales. Il recouvre des notions telles que le niveau de vie matériel (revenu, consommation, richesse, logement), le bien-être subjectif (évaluation de la vie, affects, sens et but de la vie), la santé, l'éducation, le travail et les loisirs, l'engagement civique, la vie sociale, la sécurité et l'environnement.

Pour que les mesures de toutes ces dimensions donnent une image fidèle du bien-être, il faut qu'elles reflètent les réalités des individus et des ménages et qu'elles évaluent les inégalités entre les groupes de population. À cette fin, les dimensions peuvent être appréhendées par des mesures objectives et subjectives.

Le bien-être peut être envisagé dans le temps − et donc inclure l'aspect de la pérennité ou du bien-être futur (le bien-être « plus tard ») − et dans l'espace (le bien-être « ailleurs »). La présente étude approfondie est axée sur le bien-être actuel au niveau national (le bien−être « ici et maintenant »).

C. Le bien-être, un concept multidimensionnel

14. Comme indiqué précédemment, l'approche la plus courante pour mesurer le bien-être consiste à le considérer comme un phénomène multidimensionnel, ce qui signifie qu'il faut prendre en compte différentes dimensions qui couvrent pratiquement tous les aspects de la vie des gens. Le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi est considéré comme une étape importante dans l'amélioration de la mesure du bien-être. Les auteurs ont souligné l'importance d'une définition multidimensionnelle du bien-être et formulé une recommandation portant sur huit dimensions :

a) Les conditions de vie matérielles ;

b) La santé ;

c) L'éducation ;

d) Les activités personnelles, dont le travail ;

e) La participation à la vie politique et la gouvernance ;

f) Les liens et rapports sociaux ;

g) L'environnement (état présent et à venir) ;

h) L'insécurité, tant économique que physique.

15. Bien que les différents cadres de mesure fassent référence à des dimensions légèrement différentes, ils mettent en évidence un large éventail de définitions généralement acceptées du bien-être et soulignent sa nature multidimensionnelle. Dans les différentes approches, l'accent est également mis sur la nécessité d'adopter une approche multidimensionnelle « au-delà du PIB » et de ne pas mesurer uniquement l'activité économique et la production marchande pour décrire le niveau de bien-être des gens.

D. Approches de la mesure du bien-être

16. Il existe trois approches principales de mesure du bien-être au-delà du PIB. La première est axée sur des indicateurs objectifs des conditions de vie et fait référence à des domaines tels que le revenu, l'éducation, le travail, la santé et les réseaux sociaux. Dans la deuxième approche, le bien-être est considéré comme une notion intrinsèquement subjective, et il est donc fait appel à des indicateurs subjectifs de la perception du bien-être, du bonheur, de la satisfaction à l'égard de la vie en général ou de certains de ses aspects en particulier. C'est ce que l'on appelle souvent le bien-être subjectif. La troisième approche, qui suit celle du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi et du cadre de l'OCDE pour la mesure du bien-être, repose à la fois sur des indicateurs objectifs et subjectifs. Elle combine ce que l'on appelle les « capacités » (possibilités et conditions de vie) et les « fonctionnements » (ce que les gens font de leurs conditions de vie, leurs réalisations) et tient compte des conditions de vie matérielles, des facteurs de la qualité de vie et de la vie sociale. Aux fins de la présente étude, c'est cette troisième approche qui a été retenue.

17. Quelle que soit l'approche retenue, le bien-être est généralement mesuré à l'aide d'un cadre composé de plusieurs dimensions qui, ensemble, donnent une image du bien-être global. À chaque dimension sont rattachés un certain nombre d'indicateurs statistiques individuels. Les statistiques collectées peuvent ensuite être publiées dans des tableaux de bord présentant les indicateurs individuels par dimension.

18. La mesure du bien-être peut également faire appel à des indicateurs composites, qui résultent de l'agrégation d'indicateurs individuels en une seule mesure. Par exemple, un indicateur composite peut être formé pour la dimension « éducation » en agrégeant les indicateurs individuels sélectionnés pour mesurer l'éducation. Des mesures composites pourraient être établies pour l'ensemble des dimensions, et un unique indicateur composite global du bien-être pourrait être obtenu en agrégeant les dimensions en une seule mesure. Un exemple de mesure composite du bien-être est présenté dans l'encadré 2.

19. Un indicateur composite peut, en un coup d'œil, fournir une évaluation chiffrée globale d'une dimension du bien-être ou même du bien-être en général, de la même manière que le PIB mesure l'ensemble des activités économiques. On peut s'interroger sur la possibilité d'obtenir un indicateur unique significatif qui saisisse toutes les complexités de la vie et du bien-être humain. En outre, un indicateur composite unique ne permet pas de prendre des décisions fondées sur des données probantes. C'est pourquoi il faudrait connaître les facteurs qui influent sur l'évolution de l'indicateur composite, c'est-à-dire déterminer les indicateurs ou dimensions individuels qui entraînent un changement dans la mesure composite globale.

Encadré 2
Exemple de mesure subjective composite du bien-être : l'indice néerlandais du bien-être personnel

L'indice du bien-être personnel élaboré par Statistique Pays-Bas[3] est un exemple de mesure composite du bien-être subjectif. Fondé sur les dimensions de la qualité de vie décrites dans le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi, cet indice est produit sur la base de la satisfaction autodéclarée des personnes interrogées au regard des huit dimensions suivantes :

- le niveau de vie matérielle
- les risques économiques
- l'éducation et la profession
- la santé
- la participation aux institutions et la confiance dans ces institutions
- la cohésion sociale et les relations sociales
- la sécurité physique
- l'environnement naturel et le cadre de vie.

Les scores obtenus pour les différentes dimensions sont pondérés de manière égale et agrégés pour former un indice composite, qui peut être utilisé pour mesurer la qualité de vie plutôt qu'en tant qu'indicateur unique de satisfaction à l'égard de la vie, en traduisant l'effet combiné des dimensions sur le bien-être global.

E. Indicateurs objectifs et subjectifs

20. L'utilisation d'indicateurs objectifs et subjectifs pour mesurer potentiellement toutes les dimensions du bien-être permet de créer une image d'ensemble du bien-être individuel. Depuis les années 1960, les avancées réalisées aux niveaux national et international en matière de mesure du bien-être ont considérablement contribué à l'utilisation d'indicateurs subjectifs dans la statistique officielle. Selon Diener, l'un des chercheurs les plus réputés dans le domaine du bien-être subjectif, ce que ressentent les gens et ce qu'ils pensent de leur vie joue un rôle essentiel dans la compréhension du bien-être dans toute société qui accorde de l'importance non seulement aux opinions des experts et des dirigeants, mais aussi à celles de l'ensemble des citoyens (Diener *et al*., 2003).

21. Les indicateurs objectifs servent à mesurer les conditions de vie, les ressources et les capacités des personnes, par exemple le revenu et le logement, la situation professionnelle, le niveau d'éducation ou les conditions environnementales. Parmi les exemples de mesures objectives du bien-être qui reflètent les conditions de vie et la situation, on peut citer les indicateurs de l'espérance de vie, de la mortalité infantile, du taux d'emploi, de l'exposition à la pollution atmosphérique, du logement et du revenu. Ces conditions peuvent être liées au bien-être subjectif d'un individu en général ou à des dimensions en particulier.

[3] Pour plus d'informations, voir l'indice du bien-être personnel.

22. Selon la définition de l'OCDE, le bien-être subjectif est considéré comme un bon état mental qui résulte de toutes les évaluations − positives et négatives − que les gens font de leur vie et de leurs réactions émotionnelles à leurs expériences (OCDE, 2013, p. 31). On distingue généralement trois types de bien-être subjectif : l'évaluatif (évaluation de la situation de la vie), l'affectif (les sentiments ou les états émotionnels) et l'eudémonique (le sens et le but de la vie), qui sont succinctement présentés dans l'encadré 3[4]. Il est utile de disposer d'une classification des types de bien-être subjectif si l'on veut décrire et mesurer ce phénomène de façon structurée. On recense de nombreux cadres de mesure du bien-être qui combinent ces trois types et étudient leurs relations et interdépendances. Cependant, il n'existe pas à ce jour de schéma conceptuel (ni statistique) unique qui opère une synthèse dans ce domaine.

Encadré 3
Typologie du bien-être subjectif

Types de bien-être subjectif	Explication	Exemples de questions d'enquête
Évaluatif	Évaluation cognitive de la vie d'une personne (satisfaction à l'égard de la vie) ou de certains aspects de celle-ci, par exemple la vie sociale, la santé, le logement, la sécurité, les conditions de vie matérielles ou la situation professionnelle	Sur une échelle de 1 à 10, à quel point êtes-vous satisfait(e) de la vie que vous menez actuellement ?
Affectif	Les sentiments ou états émotionnels particuliers d'une personne (par exemple, le bonheur, la joie, la tristesse, l'anxiété ou la colère) sont généralement mesurés sur une période de référence donnée.	Dans quelle mesure vous êtes-vous senti(e) nerveux(se) au cours des quatre dernières semaines ? Dans quelle mesure vous êtes-vous senti(e) calme au cours des quatre dernières semaines ?
Eudémonique	Le sens et le but de la vie pour une personne, au-delà des états évaluatifs et affectifs (autonomie, compétence, engagement social, altruisme, etc.)	Dans quelle mesure pensez-vous que votre vie vaut la peine d'être vécue ? Avez-vous le sentiment de contribuer à la société ?

F. Mesurer les inégalités

23. Il est très important, en plus d'étudier la situation des individus et des ménages, de mesurer la répartition et de recenser les inégalités sociales. Les inégalités ne concernent pas seulement le revenu et la richesse, mais aussi, entre autres, la santé, l'éducation et le bien-être subjectif. Leur étude donne des informations sur les écarts entre les groupes de population ou les zones géographiques et met en évidence les groupes défavorisés[5]. La mesure des inégalités de revenu et de richesse est l'une des questions actuellement examinées dans le cadre de la mise à jour du Système de comptabilité nationale (SCN), l'objectif étant de donner une image plus fidèle du bien-être de la société. La mise à jour du SCN porte également sur d'autres thèmes susceptibles de contribuer à la mesure du bien-être, tels que le travail domestique non rémunéré, les soins de santé, le travail, l'éducation et les questions environnementales et économiques.

[4] On trouvera dans les lignes directrices sur la mesure du bien-être subjectif (OCDE, 2013) des détails sur les différents types de bien-être subjectif.

[5] Pour plus de détails sur la mesure des inégalités, voir, par exemple « Measuring well-being dispersion on discrete rating scales » (Burger et Beuningen, 2020).

G. Pérennité du bien-être

24. La pérennité du bien-être est liée à la capacité à faire en sorte que les générations futures puissent jouir du même niveau de bien-être que la génération actuelle, voire d'un niveau supérieur. Cela signifie que le bien-être actuel doit être obtenu et géré sans obérer les perspectives des générations futures. Cela signifie également que la plupart des mesures de la pérennité du bien-être diffèrent des mesures du bien-être actuel. La majorité des cadres de mesure considèrent les indicateurs du bien-être actuel comme des indicateurs des conditions de vie actuelles, tandis que la mesure de la pérennité du bien-être est axée sur les intrants et les ressources que nous devons gérer pour obtenir et conserver les résultats souhaités. Ces ressources correspondent à différents types de capital, principalement le capital naturel, le capital économique, le capital humain et le capital social, et la mesure est axée sur les flux et les variations des stocks de ces ressources[6].

H. Questions et défis méthodologiques

25. Les principaux défis méthodologiques liés à la mesure du bien-être sont associés à la définition des dimensions, à la sélection et à la compilation des indicateurs individuels, ainsi qu'à la pondération et à l'agrégation des indicateurs individuels si des mesures composites sont élaborées. Il peut être particulièrement délicat pour les organismes nationaux de statistique d'agréger des indicateurs individuels, car cela peut être interprété comme un jugement de l'importance relative de ces indicateurs. C'est probablement l'une des principales raisons pour lesquelles de nombreux organismes de statistique s'abstiennent de produire des indicateurs composites relatifs au bien-être.

26. Dans une approche de tableau de bord, des indicateurs individuels sont compilés et présentés pour chaque dimension du cadre. Aucun poids n'est associé aux indicateurs individuels ou aux dimensions, de sorte que les jugements sur l'importance des indicateurs ou des dimensions sont laissés aux utilisateurs des statistiques. Le tableau de bord est utile pour la prise de décisions et l'élaboration des politiques, car il fournit une granularité jusqu'au niveau des indicateurs individuels, ce qui permet de comprendre les compromis et les synergies associés aux politiques menées et d'examiner la question de l'inclusion (répartition). Il apparaît que dans les pays dans lesquels les décideurs se servent des indicateurs de bien-être pour éclairer la prise de décisions, les tableaux de bord sont utilisés. L'OCDE (à l'instar du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi) ne recommande pas de combiner les dimensions en un seul indicateur composite du bien-être, mais préconise plutôt l'utilisation d'un tableau de bord.

27. Dans un indicateur composite, les indicateurs individuels d'une dimension sont agrégés en une mesure couvrant l'ensemble de la dimension. Au niveau d'agrégation suivant, les mesures composites de toutes les dimensions peuvent être pondérées en une mesure globale du bien-être. Toutefois, la publication d'indicateurs composites comporte certains risques et entraîne des incertitudes. Ainsi, l'agrégation des indicateurs en une seule mesure suppose qu'ils soient parfaitement substituables, c'est-à-dire qu'une hausse d'un indicateur puisse être compensée par la diminution d'un autre (par exemple, qu'un gain de revenu puisse entièrement compenser une perte de santé).

28. De plus, l'agrégation d'indicateurs individuels en une mesure composite requiert de pondérer chaque indicateur. Les pondérations peuvent être déterminées de différentes manières (par exemple, pondération égale, utilisation de méthodes statistiques ou jugement de spécialistes). Toutefois, quelle que soit la manière dont les pondérations sont déterminées, la publication de mesures composites peut donner l'impression de jugements de valeur et envoyer des messages trompeurs sur l'importance des indicateurs individuels. C'est pourquoi il est particulièrement délicat pour les organismes nationaux de statistique d'établir et de publier des mesures composites, qui pourraient être interprétées comme un jugement de l'importance relative des indicateurs. C'est probablement l'une des principales raisons pour

[6] Voir Mesurer le bien-être et le progrès : recherche et études en cours, OCDE.

lesquelles de nombreux organismes de statistique s'abstiennent de produire des indicateurs composites sur le bien-être[7].

I. Degré d'actualité

29. L'actualité est une caractéristique qualitative primordiale des statistiques officielles. Le fait de produire des statistiques fiables tout en publiant des données récentes en lien avec l'actualité relève par nature d'une gageure, et cette difficulté s'est encore accentuée lors de la pandémie de COVID-19. Du fait de l'évolution rapide de la situation, les responsables devaient disposer de statistiques « en temps réel » − ou du moins récentes − sur le bien-être pour faciliter la prise de décisions. Il est donc devenu d'autant plus nécessaire d'exploiter d'autres sources de données et d'élaborer de nouvelles méthodes et de nouveaux outils de collecte. Dans ce contexte, il importe de mettre à profit les enseignements tirés de l'expérience aux fins de la production de statistiques permanentes sur le bien-être.

IV. Aperçu des pratiques nationales

30. Une enquête a été réalisée en juillet 2022 pour recueillir des informations sur les pratiques nationales en matière de mesure du bien-être. Le questionnaire de l'enquête, qui comprend 17 questions, figure en annexe. Trente-neuf pays[8] ont répondu, à savoir 34 pays membres de la CEE et cinq pays extérieurs à la région. Les principaux résultats de l'enquête sont résumés ci-dessous.

31. Une majorité de pays (30 sur 39) ont déclaré disposer d'un cadre de mesure du bien-être. Neuf d'entre eux produisent des indicateurs de bien-être dans les 12 dimensions étudiées dans l'enquête[9] : revenu, emploi, logement, santé, éducation, environnement, bien-être subjectif, sécurité, équilibre entre vie professionnelle et vie privée, communauté, engagement civique et confiance. Les dimensions les plus fréquemment utilisées sont le revenu (29 pays), le bien-être subjectif (29 pays) et la santé (26 pays), tandis que les dimensions les moins utilisées sont l'engagement civique (13 pays), la communauté (16 pays) et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée (17 pays).

32. Certains pays ont mentionné l'utilisation d'autres dimensions que les 12 étudiées dans l'enquête. Ces dimensions supplémentaires ont des points communs avec celles de l'enquête, mais elles présentent certaines différences. Voici quelques exemples des dimensions supplémentaires utilisées :

a) La pauvreté, la privation matérielle et la consommation ;

b) L'accès aux services publics et privés et la qualité des services ;

c) La participation à des activités liées au paysage et au patrimoine culturel, aux arts et à la culture ;

d) L'innovation, la recherche et la créativité ;

e) Les loisirs et les activités sportives ;

f) La politique et les institutions ;

g) La religiosité.

---

[7] On trouvera dans la publication intitulée *Guidelines on producing leading, composite and sentiment indicators* (CEE, 2019) des informations détaillées sur les défis méthodologiques liés à la compilation d'indicateurs socioéconomiques composites.

[8] Allemagne, Arménie, Australie, Autriche, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Canada, Costa Rica, Chypre, Croatie, Danemark, Équateur, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Liechtenstein, Lituanie, Malte, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Türkiye et Ukraine.

[9] Il s'agit des 11 dimensions du bien-être actuel définies dans le cadre de l'OCDE, ainsi que de la confiance (qui, dans le cadre de l'OCDE, est incluse dans le capital social au titre des ressources pour le bien-être futur).

A. Sources et disponibilité des données

33. Tous les pays mènent des enquêtes auprès des ménages (portant, par exemple, sur les questions sociales, le travail, les dépenses ou l'emploi du temps) pour collecter des informations sur le bien-être. Environ un tiers des pays utilisent des sources de données administratives, et seulement deux ont déclaré exploiter des mégadonnées ou d'autres sources de données (par exemple, des données provenant d'appareils mobiles sur le temps de trajet domicile-travail, ou des données fournies par des plateformes de voyage internationales). La plupart des pays publient des indicateurs relatifs au bien-être au niveau régional ou local.

B. Périodes de référence et actualité

34. La plupart des pays produisent des indicateurs relatifs au bien-être sur une base annuelle. Les données annuelles sont généralement publiées neuf à douze mois après la période de référence. Certains pays publient des indicateurs sur une base trimestrielle ou mensuelle, en fonction de la disponibilité des sources de données. Les données trimestrielles sont généralement publiées deux à quatre mois après la période de référence.

35. Certains indicateurs sont produits dans un délai beaucoup plus court, en fonction de la source de données. Par exemple, au Royaume-Uni, les données sur le « bien-être personnel », qui recouvrent le niveau de satisfaction des individus à l'égard de la vie, le sentiment que les choses qu'ils font dans leur vie en valent la peine et leurs émotions positives et négatives, sont disponibles pour publication dans un délai de cinq jours. Au Mexique, des rapports quotidiens sur le bien-être sont élaborés à partir de données issues de Twitter, les tweets étant classés par catégorie d'état émotionnel dans le cadre d'un processus d'apprentissage automatique.

36. Pendant la période de confinement liée à la pandémie de COVID-19, plusieurs pays ont collecté et publié des données trimestrielles ou mensuelles, voire avec une fréquence encore plus rapprochée, afin de répondre à la demande de données actuelles. La plupart de ces statistiques, notamment les estimations instantanées, ont été produites seulement de façon ponctuelle.

C. Cadre conceptuel

37. Différents cadres sont utilisés pour mesurer le bien-être au niveau national. Ils présentent des caractéristiques communes qui découlent du cadre théorique du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi, notamment la nécessité de mettre en œuvre une approche multidimensionnelle, d'utiliser des mesures objectives et subjectives et de mettre l'accent sur les individus et les ménages. Les deux cadres conceptuels de mesure les plus fréquemment utilisés sont celui d'Eurostat sur la qualité de vie (à partir des Statistiques de l'Union européenne (UE) sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)) et celui de l'OCDE sur la mesure du bien-être.

38. La plupart des pays de l'UE fondent leur cadre national sur l'EU-SILC, qui comprend des mesures objectives et subjectives et s'inscrit dans une perspective multidimensionnelle grâce à des mesures pécuniaires et non pécuniaires axées sur les individus et les ménages. Le fait de fonder le cadre seulement sur des données d'enquête présente des limites, car les données relatives à certains indicateurs, tels que l'espérance de vie et la qualité de l'air, ne peuvent être collectées au moyen d'enquêtes.

39. Le cadre de l'OCDE est également largement utilisé par des pays membres de l'OCDE, qu'ils soient ou non membres de l'UE. Il se caractérise principalement par une approche multidimensionnelle du bien-être et la distinction entre le bien-être actuel et le bien-être futur. Les lignes directrices de l'OCDE sur la mesure du bien-être subjectif (OCDE, 2013) constituent une référence clef dans le domaine de la mesure du bien-être subjectif et permettent d'établir une distinction entre les différents types de bien-être subjectif.

40. Plusieurs pays appliquent les recommandations de la CSE sur la mesure du développement durable (CEE, 2014) pour élaborer leur propre cadre de mesure du bien-être. Ces recommandations, qui visent à harmoniser les différentes façons de mesurer le développement durable, établissent une distinction entre les trois dimensions conceptuelles du développement durable, à savoir le bien-être de la génération actuelle dans un pays (le bien-être « ici et maintenant »), le bien-être des générations futures (le bien-être « plus tard ») et le bien-être des personnes vivant dans d'autres pays (le bien-être « ailleurs »).

D. Raisons de produire des indicateurs relatifs au bien-être

41. La majorité des organismes nationaux de statistique ont indiqué que la décision de mesurer le bien-être relevait d'une obligation juridique, tandis que d'autres en ont pris l'initiative, ce qui a joué un rôle important dans la dynamique de production de cette mesure. Dans plusieurs pays, ces deux facteurs se sont combinés. La mesure du bien-être a également été alimentée par des initiatives d'instituts de recherche ou d'organisations internationales, et son développement répondait aux attentes des décideurs, des personnes chargées de l'élaboration des politiques et d'une grande partie de la population.

E. Utilisation des indicateurs relatifs au bien-être

42. Une majorité de pays ont indiqué que les indicateurs relatifs au bien-être contribuaient à l'élaboration des politiques. Dans certains cas, ces indicateurs sont couramment utilisés pour évaluer le développement socioéconomique, assurer le suivi des politiques et des programmes, et nourrir l'élaboration des futurs plans nationaux. Ils sont également souvent utilisés à des fins de planification budgétaire. Dans certains pays, le budget est construit en tenant compte du bien-être et est d'ailleurs présenté comme tel. Environ un tiers des organismes nationaux de statistique ont déclaré que les indicateurs relatifs au bien-être n'étaient pas utilisés à des fins d'élaboration de politiques ou qu'ils ignoraient si tel était le cas.

F. Utilisation d'indicateurs subjectifs et objectifs relatifs au bien-être

43. Dans la pratique, les organismes nationaux de statistique utilisent souvent à la fois des indicateurs subjectifs et objectifs, du fait de leur complémentarité, pour mesurer les différentes dimensions du bien-être. Dans le questionnaire, ils ont été invités à indiquer lequel des quatre types de bien-être subjectif ils mesurent : le bien-être évaluatif, le bien-être affectif, le bien-être eudémonique et ou le bien-être hédonique. On trouvera une synthèse des résultats dans le tableau 1. Le bien-être évaluatif est la mesure la plus couramment utilisée, tandis que le bien-être eudémonique est la moins fréquente.

Tableau 1
Utilisation des types de bien-être subjectif[10]

Type de bien-être subjectif	*Nombre de pays*
Bien-être évaluatif (autoévaluation réfléchie du bien-être)	27
Bien-être affectif (sentiments ou états émotionnels liés au temps)	20
Bien-être hédonique (bonheur)	17
Bien-être eudémonique (sens et but de la vie)	11

[10] Outre les trois types de bien-être subjectif énumérés dans l'encadré 3, le questionnaire d'enquête comprenait également le bien-être hédonique, qui a été ajouté pour augmenter la probabilité que les répondants reconnaissent le ou les types spécifiques de bien-être étudiés dans leur pays.

44. Les organismes nationaux de statistique ont mentionné l'utilisation de plusieurs autres types d'indicateurs subjectifs, notamment la perception par les individus de leur santé et de leur santé mentale, de leur situation financière, de leurs attentes pour l'avenir et de leur niveau de confiance (dans les institutions et en général).

G. Indicateurs composites

45. Dans le questionnaire, il était demandé si les pays produisaient des indicateurs uniques, des séries d'indicateurs (par exemple, un tableau de bord) ou des indicateurs composites (par exemple, un indice de bien-être) sur les différentes dimensions. Environ un quart des répondants ont indiqué utiliser des indicateurs composites dans leur cadre de mesure du bien-être. Le tableau 2 présente les dimensions pour lesquelles les pays ont déclaré produire des indicateurs composites. L'élaboration d'un indicateur composite requiert que les indicateurs individuels associés à la dimension soient agrégés en une seule et unique mesure. Il est donc essentiel de sélectionner avec soin les indicateurs individuels et de leur attribuer une pondération. Près de la moitié des pays qui produisent des indicateurs composites ont précisé qu'ils appliquaient une méthode de pondération égale, et l'autre moitié une méthode de pondération différentielle. Toutefois, dans le cas des pondérations différentielles, peu d'informations ont été fournies quant au mode de calcul.

Tableau 2
Utilisation des dimensions dans les indicateurs composites

	Revenu	*Emploi*	*Logement*	*Santé*	*Éducation*	*Environnement*	*Bien-être subjectif*	*Sécurité*	*Équilibre vie professionnelle/ vie privée*	*Communauté*	*Engagement civique*	*Confiance*
Belgique	x	x		x	x			x		x		x
Chypre	x	x	x									
Géorgie	x	x		x								
Grèce	x			x	x				x			x
Mexique	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	
Pays-Bas	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Portugal	x	x		x	x	x	x	x	x		x	x
Serbie	x					x						
Total	**8**	**6**	**3**	**6**	**5**	**3**	**3**	**4**	**4**	**3**	**3**	**4**

H. Mesure du bien-être futur (pérennité)

46. Environ un tiers des pays ont déclaré disposer d'un cadre de mesure du bien-être futur fondé sur les différentes formes de capital (par exemple, l'OCDE a défini quatre dimensions fondées sur le capital, qui permettent de mesurer la pérennité du bien-être économique, naturel, humain et social). Les organismes nationaux de statistique connaissent moins bien ce type de cadre conceptuel appliqué à la mesure du bien-être futur. Certains pays ont également mentionné un chevauchement entre les travaux sur les indicateurs des objectifs de développement durable et ceux portant sur les indicateurs du bien-être futur.

I. Difficultés liées à la mesure du bien-être et besoins en matière de travaux futurs à l'échelle internationale

47. Les organismes nationaux de statistique ont mentionné plusieurs domaines dans lesquels ils rencontraient des difficultés qui nécessitaient que des travaux soient menés :

a) L'harmonisation et la comparabilité entre les pays : pour pouvoir comprendre et analyser les tendances nationales et internationales en matière de bien-être, les pays doivent s'efforcer d'harmoniser les champs d'application, les concepts et les terminologies et d'élaborer des approches méthodologiques communes de la mesure du bien-être ;

b) Le renforcement des capacités en matière d'indicateurs composites : les indicateurs composites peuvent contribuer à renforcer la capacité des organismes nationaux de statistique à mettre à la disposition du public et des décideurs des données sur le bien-être. Ce besoin a été exprimé principalement par les pays qui n'utilisent pas actuellement de tels indicateurs ;

c) L'utilisation d'indicateurs subjectifs : les organismes nationaux de statistique considèrent qu'il est essentiel de renforcer la fiabilité des mesures subjectives. Les indicateurs subjectifs fournissent sans aucun doute des informations essentielles à la mesure du bien-être, mais la résolution des difficultés méthodologiques reste une tâche ardue ;

d) L'amélioration de l'actualité des données : cette question joue un rôle important dans l'amélioration de l'utilisation des statistiques, en particulier dans le domaine du bien-être, comme cela a pu être constaté au moment des confinements liés à la pandémie de COVID-19 ;

e) L'exploitation de nouvelles sources de données sur le bien-être : les organismes nationaux de statistique souhaitent que soit étudiée la possibilité d'exploiter de nouvelles sources de données, par exemple les mégadonnées, qui permettraient d'améliorer l'actualité des données et de renforcer la pertinence des indicateurs relatifs au bien-être. Il serait appréciable de bénéficier de l'expérience des pays pionniers dans ce domaine ;

f) La communication sur les indicateurs relatifs au bien-être : de nombreux pays ont indiqué qu'il était difficile de communiquer des informations dans ce domaine et qu'il serait utile de disposer d'orientations et d'exemples de bonnes pratiques sur la manière de diffuser des informations d'une façon adaptée à chaque groupe d'utilisateurs, y compris aux personnes chargées de l'élaboration des politiques.

V. Aperçu des activités internationales

A. Résumé

48. On trouvera dans cette section un aperçu des mesures les plus connues, qui ont été élaborées par des organisations internationales et d'autres organismes (ONG et instituts de recherche). Les cadres les plus fréquemment utilisés pour mesurer le bien-être sont résumés dans le tableau 3.

49. Les deux principaux instruments élaborés par des organisations internationales sont le cadre de l'OCDE sur la mesure du bien-être et du progrès et les indicateurs de la qualité de vie d'Eurostat. Ces deux cadres multidimensionnels couvrent les conditions de vie matérielles, les facteurs de la qualité de vie, y compris le bien-être subjectif, et la vie sociale. L'indice de développement humain du PNUD est également multidimensionnel, mais il ne comprend que trois dimensions (santé, éducation et revenu). Le *World Happiness Report* du Réseau des solutions pour le développement durable (SDSN) adopte une approche différente et s'appuie sur une autoévaluation de la situation de vie des répondants, recueillie par Gallup dans le cadre d'une enquête mondiale.

50. Les mesures les plus connues élaborées par des entreprises privées sont le Quality of life Indicator de CEOWORLD, le Best Countries Index d'U.S. News and World Report, l'indice de la qualité de vie de Numbeo et l'indice Mercer sur la qualité de vie. Elles sont toutes multidimensionnelles et couvrent la plupart des dimensions du bien-être, bien que les cadres de Numbeo et Mercer excluent le bien-être subjectif. Le Life Evaluation Index de Gallup est fondé sur l'enquête mondiale menée par cet institut, dans laquelle les gens sont invités à évaluer leur situation de vie. Cet indice, bien qu'il ne soit pas multidimensionnel, est souvent cité et utilisé dans d'autres cadres.

Tableau 3
Principaux cadres de mesure du bien-être

Organisations internationales				
Cadre	*Cadre de mesure du bien-être et du progrès*	*Indicateurs de la qualité de vie*	*Indice de développement humain*	*World Happiness Report*
	OCDE	*Eurostat*	*PNUD*	*SDSN*
Méthode et portée	Méthode multidimensionnelle de type Stiglitz-Sen-Fitoussi. Couvre les conditions de vie matérielles, les facteurs de qualité de vie et la vie sociale (10 dimensions sur 11)		Couvre trois dimensions : la santé, l'éducation et le revenu (RNB/habitant)	Basé sur l'enquête mondiale de Gallup sur l'évaluation de la vie. Le score global est décomposé en sept dimensions

Entreprises privées					
Cadre	*Quality of Life Indicator*	*Best Countries Index*	*Indice de la qualité de vie*	*Indice sur la qualité de vie*	*Life Evaluation Index*
	CEOWORLD	*U.S. News and World Report*	*Numbeo*	*Mercer*	*Gallup*
Méthode et portée	Méthode multidimensionnelle, couvre la plupart des dimensions du bien-être		Méthode multidimensionnelle, couvre la plupart des dimensions du bien-être, mais pas le bien-être subjectif		Autoévaluation subjective de la satisfaction à l'égard de la vie

51. Les cadres multidimensionnels couvrent d'une façon générale les mêmes dimensions, ce qui témoigne d'un large consensus dans ce domaine. Toutefois, on constate des différences selon les cadres s'agissant des définitions de certaines dimensions ainsi que dans les indicateurs individuels associés. Par conséquent, même lorsque les dimensions sont définies de la même manière, les indicateurs individuels peuvent varier, ce qui réduit la comparabilité.

52. Les cadres susmentionnés sont présentés plus en détail dans les paragraphes ci-après, regroupés en trois catégories : mesures du bien-être élaborées par des organisations internationales, mesures du bien-être élaborées par des ONG, des instituts de recherche ou des entreprises privées, et mesures du bien-être axées sur la dimension de la santé.

B. Mesures du bien-être élaborées par des organisations internationales

1. OCDE − Cadre de mesure du bien-être et du progrès

53. En 2011, sur la base des recherches existantes et des recommandations formulées en 2009 par la Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social, l'OCDE a élaboré son cadre de mesure du bien-être et du progrès, qui s'articule autour de deux composantes principales : le bien-être actuel et les ressources disponibles pour le bien-être futur.

54. Aux fins de la mesure du bien-être actuel, le cadre de l'OCDE comporte des indicateurs objectifs et subjectifs qui couvrent 11 dimensions du bien-être regroupées selon les catégories suivantes : conditions de vie matérielles (revenu et richesse, travail et qualité de l'emploi, logement), facteurs de la qualité de vie (santé, connaissances et compétences,

qualité de l'environnement, bien-être subjectif, sécurité) et vie sociale (équilibre entre vie professionnelle et vie privée, liens sociaux, engagement civique). Il tient également compte, pour évaluer la distribution complète des résultats en matière de bien-être actuel, des moyennes de la population, ainsi que des inégalités mesurées à l'aune des différences de résultats entre les groupes (définis en fonction de critères d'âge, de sexe et d'éducation) et des différences entre les quintiles supérieurs et inférieurs, ainsi que de la pauvreté.

55. Sur la base de ce cadre, l'OCDE publie tous les deux ans depuis 2011 un rapport phare sur le bien-être intitulé *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être*[11], dans lequel elle étudie les facteurs déterminants du bien-être au niveau individuel et national. Ce rapport offre une synthèse de la situation des individus et des ménages dans les pays de l'OCDE et les pays partenaires en matière de bien-être, et une étude des écarts, inégalités, progrès et tendances dans ce domaine.

56. Ce cadre est également à la base de l'indicateur du vivre mieux, que l'OCDE publie et met à jour depuis 2011. Cet indicateur est un outil interactif qui couvre un sous-ensemble des dimensions du cadre officiel du bien-être de l'OCDE. Il est fondé sur l'approche de tableau de bord que l'OCDE met en œuvre pour mesurer le bien-être, dans laquelle les utilisateurs peuvent attribuer leurs propres pondérations à chaque dimension et calculer leur indice de bien-être personnel.

57. On trouvera au tableau 4 un résumé des dimensions couvertes par le cadre du bien-être actuel de l'OCDE et les indicateurs de la qualité de vie d'Eurostat. Pour plus d'informations sur le cadre de l'OCDE pour la mesure du bien-être et les initiatives de l'Organisation en la matière, veuillez consulter son site Web.

Tableau 4
Dimensions des cadres de l'OCDE et d'Eurostat

	OCDE − Cadre de mesure du bien-être et du progrès	*Eurostat − Indicateurs de la qualité de vie*
Conditions de vie matérielles	• Revenu et richesse • Travail et qualité de l'emploi • Logement	• Conditions de vie matérielles (notamment le revenu, la privation matérielle et sociale, le logement) • Productivité ou activité principale
Facteurs de la qualité de vie	• Santé • Connaissances et compétences • Qualité de l'environnement • Sécurité • Bien-être subjectif	• Santé • Éducation • Environnement naturel et cadre de vie • Sécurité économique et physique • Expérience globale de la vie
Vie sociale	• Équilibre entre vie professionnelle et vie privée • Connexions sociales • Engagement civique	• Loisirs • Interactions sociales • Gouvernance et droits fondamentaux

2. Eurostat − Indicateurs de la qualité de vie

58. Eurostat a élaboré son cadre de la qualité de vie en 2012 pour compléter les mesures traditionnelles du développement économique et social telles que le PIB. Cet outil s'inscrit dans le cadre de l'initiative phare « Au-delà du PIB » que la Commission européenne a lancée en 2009 pour poursuivre l'élaboration d'indicateurs économiques, environnementaux et sociaux en tenant compte du point de vue des ménages et des individus.

59. Eurostat publie des indicateurs de la qualité de vie pour les 27 pays de l'UE ainsi que pour l'Islande, la Norvège et la Suisse. Ces indicateurs recouvrent les neuf dimensions suivantes : conditions de vie matérielles, productivité ou activité principale, éducation, santé, loisirs et interactions sociales, sécurité économique et physique, gouvernance et droits fondamentaux, environnement naturel et cadre de vie, et expérience globale de la vie.

[11] Les rapports sont disponibles à l'adresse https://www.oecd-ilibrary.org/economics/comment-va-la-vie_9789264121195-fr.

60. Les données proviennent principalement des Statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), auxquelles ont été ajoutés en 2013 et en 2018 des modules sur le bien-être subjectif. Il était prévu que l'indicateur relatif à la satisfaction à l'égard de la vie qui figure dans les EU-SILC soit produit chaque année à partir de 2021, et l'indicateur relatif au bonheur tous les six ans à partir de 2022. De plus amples informations sur les indicateurs de la qualité de vie sont disponibles sur le site Web d'Eurostat.

3. Eurofound − Enquêtes européennes sur la qualité de vie

61. L'enquête européenne sur la qualité de vie (EQLS) réalisée par Eurofound fournit une vue d'ensemble de la qualité de vie dans les pays européens. Elle s'appuie sur un large éventail d'indicateurs objectifs et subjectifs qui prennent en compte différents aspects de la qualité de vie tels que l'emploi, le niveau de bonheur des individus et la manière dont ils perçoivent la qualité de leur société et des services publics. Elle permet également de suivre l'évolution de la qualité de vie dans le temps et de contribuer au niveau européen aux débats d'orientation sur les conditions de vie. Eurofound a réalisé l'EQLS à quatre reprises depuis 2003, à des intervalles de quatre à cinq ans. La prochaine enquête devrait avoir lieu en 2026. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Web d'Eurofound.

4. Eurofound − Enquête en ligne « Vivre, travailler et COVID-19 »

62. Pour suivre les effets de la pandémie de COVID-19 sur la vie des gens, Eurofound a lancé en avril 2020 l'enquête en ligne intitulée « Vivre, travailler et COVID-19 ». Le questionnaire de l'enquête comporte des questions sur l'impact de la COVID-19 sur le bien-être mental, la santé et la sécurité, le travail et le télétravail, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et la situation financière. Le cinquième cycle de l'enquête s'est achevé en mai 2022, chaque cycle ayant eu un objectif légèrement différent. Par exemple, l'objectif du premier cycle était d'évaluer les effets socioéconomiques immédiats de la pandémie ; le questionnaire du troisième cycle comprenait des questions sur les positions à l'égard des vaccins, tandis que le cinquième cycle était axé sur le logement, les conditions de vie et les conditions financières, l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée et la répartition des tâches domestiques. Le dernier cycle a également été l'occasion d'aborder les incertitudes liées à la guerre en Ukraine et à la hausse de l'inflation et du coût de la vie. De plus amples informations sur l'enquête électronique « Vivre, travailler et COVID-19 » sont disponibles sur le site Web d'Eurofound.

5. Programme des Nations Unies pour le développement − Indice de développement humain

63. L'indice de développement humain (IDH) constitue une approche différente qui permet de mesurer le développement des pays au regard de facteurs de bien-être plutôt qu'en fonction de la seule croissance économique. L'IDH est une mesure composite sommaire qui évalue la performance moyenne d'un pays dans trois domaines fondamentaux du bien-être : la santé, l'éducation et le niveau de vie. Plus précisément, il utilise l'espérance de vie à la naissance pour mesurer la dimension « santé », tandis que le nombre moyen d'années de scolarisation des adultes (25 ans et plus) et le nombre attendu d'années de scolarisation des enfants d'âge scolaire servent à mesurer la dimension « éducation », la dimension « niveau de vie » étant mesurée à l'aide du RNB par habitant. Pour plus d'informations sur l'indice de développement humain, veuillez consulter le site Web du PNUD.

6. Réseau des solutions pour le développement durable − *World Happiness Report*

64. Le *World Happiness Report* est une publication annuelle du Réseau des solutions pour le développement durable, réseau mondial indépendant établi par le Secrétaire général de l'ONU en 2012 dans le but de trouver des solutions aux problèmes environnementaux, sociaux et économiques les plus urgents, ce qui se traduit aujourd'hui par la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

65. Le *World Happiness Report* est publié depuis 2012 et comprend un classement mondial des pays en fonction de l'évaluation que leurs habitants font de leur propre bonheur. Le classement découle des réponses à une unique question dans laquelle il est demandé aux répondants d'évaluer leur vie actuelle sur une échelle de 0 à 10, dite échelle de Cantril.

Les classements publiés correspondent à des moyennes sur trois ans provenant de l'enquête mondiale menée par Gallup.

66. Dans le rapport sont étudiés en détail six facteurs susceptibles d'expliquer les différences de niveau de bonheur entre les pays. Il s'agit du PIB par habitant, de l'espérance de vie en bonne santé, de la générosité, du soutien social, de la liberté de faire des choix de vie et de la perception de la corruption. Outre les classements par pays, chaque rapport est consacré à des sujets d'actualité touchant au bien-être mondial. Pour plus d'informations sur le *World Happiness Report*, veuillez consulter le site Web du SDSN.

7. Nations Unies − Objectifs de développement durable

67. Le cadre des ODD comprend 17 objectifs, 169 cibles et 231 indicateurs individuels. Pour chaque objectif, le cadre fournit un tableau de bord composé de plusieurs cibles et indicateurs. La quasi-totalité des 17 objectifs peuvent être considérés comme étroitement liés au bien-être, dont il est explicitement fait mention dans l'objectif 3 (Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge). Cet objectif comprend neuf cibles et 21 indicateurs liés à la santé (par exemple, les taux de mortalité, la prévalence des maladies infectieuses, la couverture des services de santé essentiels et les normes d'hygiène). Outre l'objectif 3, de nombreux objectifs portent sur différentes dimensions du bien-être (par exemple, le revenu, l'éducation, l'emploi ou la sécurité). Pour plus d'informations sur les ODD, veuillez consulter le site Web des Nations Unies.

8. Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale − Mise à jour du Système de comptabilité nationale 2008

68. L'un des trois domaines prioritaires sur lesquels porte la mise à jour du SCN 2008 est le bien-être et la durabilité (les deux autres étant la mondialisation et la transition numérique). Ces travaux sont motivés par le besoin reconnu de mieux comprendre les questions liées au bien-être des ménages et à la durabilité, au-delà des mesures économiques traditionnelles, et d'appréhender ces domaines comme des phénomènes multidimensionnels complexes. L'équipe spéciale du SCN sur le bien-être et la durabilité a axé ses travaux sur les six domaines suivants : 1) la répartition des revenus, de la consommation, de l'épargne et de la richesse des ménages ; 2) les services domestiques non rémunérés ; 3) le travail, l'éducation et le capital humain ; 4) la santé et la situation sociale ; 5) la comptabilité économique et environnementale ; 6) la définition d'un cadre élargi permettant de rassembler toutes les dimensions. L'objectif est d'encadrer l'élaboration régulière de modules étendus sur le bien-être et la durabilité en se fondant principalement sur les lignes directrices existantes et en faisant preuve de souplesse s'agissant de la fréquence des mesures et de l'intégration de mesures non pécuniaires. Les travaux seront axés sur le bien-être économique/matériel et les indicateurs quantitatifs/objectifs. On trouvera de plus amples informations dans ce document.

9. Commission économique pour l'Europe − Inventaire en ligne des comptes satellites

69. Suite à un examen approfondi des comptes satellites réalisé en février 2019, la Division de statistique de la CEE a élaboré un inventaire en ligne des comptes satellites du SCN utilisés par les pays. Les comptes satellites complètent les concepts et comptes de base du SCN et élargissent leur portée en fournissant des informations supplémentaires et une meilleure granularité dans certains domaines tels que les ménages et les activités non observées, les transports et le tourisme. L'inventaire en ligne comprend un certain nombre de comptes satellites qui favorisent la mesure du bien-être, notamment les comptes de répartition (cinq pays), les comptes de la santé (38 pays), les comptes des activités sociales (15 pays), les comptes de l'éducation (12 pays) et les comptes de l'environnement (cadres SCEE (90 pays) et non-SCEE (13 pays)).

C. Mesures du bien-être élaborées par des ONG, des instituts de recherche ou des entreprises privées

1. Magazine CEOWORLD − Quality of Life indicator

70. Le magazine *CEOWORLD* réalise un classement de 165 pays sur la base d'un indicateur composite comprenant 10 dimensions de la qualité de vie : l'accessibilité financière, la stabilité économique, l'environnement familial, le marché du travail, l'égalité de revenu, la neutralité et la stabilité politiques, la sécurité, l'influence culturelle, le système d'éducation publique et le système de santé publique. Chaque dimension est mesurée par un ou plusieurs indicateurs. Les indicateurs et les dimensions sont pondérés de manière égale pour obtenir l'indice global, qui est alimenté par les sources de données suivantes : l'indice du service de recherche de la revue *The Economist*, le Forum économique global, Global Insight, l'Indice mondial des disparités entre hommes et femmes, le coefficient de Gini et l'indice de disparités entre les sexes, le Legatum Prosperity Index, Transparency International, l'Indice de performance environnementale, l'indicateur du vivre mieux, le CIA World Factbook, la Banque mondiale et le rapport annuel du PNUD. Pour plus d'informations sur cet indicateur, veuillez consulter le site Web du magazine.

2. U.S. News & World Report − Best Countries ranking

71. Le magazine *U.S. News & World Report* établit un classement des pays sur la base d'un ensemble de 76 indicateurs élaborés en partenariat avec BAV Group et la Wharton School de l'Université de Pennsylvanie. Au nombre de ces indicateurs figurent l'accessibilité financière, la sécurité, le marché du travail, le niveau d'égalité des revenus, la stabilité économique et politique et la qualité des systèmes publics d'éducation et de santé. Les données sont collectées dans le cadre d'une enquête menée dans le monde entier auprès de plus de 17 000 personnes. Les données recueillies pour chaque indicateur sont normalisées pour favoriser leur agrégation. Pour 2021, les indicateurs ont été regroupés pour établir 10 sous-classements sur les thèmes suivants : aventure, agilité, influence culturelle, esprit d'entreprise, patrimoine, esprit pionnier, ouverture aux entreprises, puissance, utilité sociale et qualité de vie. Pour plus d'informations sur le classement établi par *U.S. News & World Report*, veuillez vous reporter au site Web du magazine.

3. Numbeo − Indice de la qualité de vie

72. Depuis 2012, l'entreprise privée Numbeo publie un indice composite national de la qualité de vie sur la base d'indicateurs liés au pouvoir d'achat, à la sécurité, aux soins de santé, au coût de la vie, au rapport entre le prix de l'immobilier et le revenu, au temps de trajet domicile-travail, à la pollution et au climat. Elle établit un classement des pays sur la base de cet indice composite. Pour plus d'informations, veuillez consulter son site Web.

4. Mercer − Indice de la qualité de vie

73. Mercer produit un indice mondial de la qualité de vie portant sur 140 villes. Cet indice comprend 39 indicateurs répartis en 10 catégories : environnement politique et social, environnement économique, environnement socioculturel, considérations médicales et sanitaires, écoles et éducation, services publics et transports, loisirs, biens de consommation, logement et environnement naturel. Il a été élaboré principalement dans le but de favoriser un ajustement des salaires. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au site Web de Mercer.

5. Gallup − Life Evaluation Index

74. Le Life Evaluation Index permet de mesurer la façon dont les gens évaluent leur vie actuelle et future. Les répondants sont invités à situer, sur une échelle de Cantril graduée de 0 à 10 (l'échelon le plus bas représentant la pire vie possible, et le plus haut la meilleure vie possible), le niveau où ils se trouvent actuellement et celui où ils espèrent qu'ils seront à l'avenir. En fonction de leur réponse, ils sont classés comme étant prospères, en difficulté ou en souffrance. Le Life Evaluation Index est établi depuis 2006 sur la base d'un sondage effectué chaque année dans au moins 100 pays. Pour 2021, les résultats sont basés sur des

enquêtes nationales probabilistes menées dans 116 pays par téléphone ou en face à face. Les données collectées par Gallup sont utilisées dans d'autres cadres, notamment le *World Happiness Report* du Réseau des solutions pour un développement durable et le Happy Planet Index. Pour plus d'informations sur cet indice, veuillez vous référer au site Web de Gallup.

6. Global Happiness Council − Global Happiness and Well-being Policy Report

75. Le Global Happiness Council est un réseau mondial d'universitaires spécialistes du bonheur dans des domaines tels que la psychologie, l'économie, l'éducation, la santé publique, la société civile, l'entreprise et l'action publique. Il recense les pratiques exemplaires aux niveaux national et local afin d'encourager la promotion des facteurs du bonheur et du bien-être. Pour plus d'informations, veuillez consulter son site Web.

7. Wellbeing Economy Alliance − Happy Planet Index

76. L'Happy Planet Index est établi par la Wellbeing Economy Alliance, une coalition mondiale d'organisations, d'alliances, de mouvements et d'individus qui œuvrent à la promotion de la durabilité et veillent à ce que les décideurs accordent la priorité au bien-être à long terme des populations et de la planète. L'indice comporte trois indicateurs − l'espérance de vie, le bien-être et l'empreinte écologique − agrégés en un indicateur composite global. Le bien-être est mesuré par le degré de satisfaction que les résidents de chaque pays déclarent éprouver à l'égard de la vie en général, sur une échelle de 0 à 10, sur la base de données collectées à l'échelle mondiale dans le cadre de l'enquête Gallup. Ainsi, dans cet indice, le bien-être est en fait mesuré à l'aune de la satisfaction subjective à l'égard de la vie. Pour plus d'informations sur le Happy Planet Index, veuillez consulter le site Web de la Wellbeing Economy Alliance.

D. Mesures du bien-être axées sur la dimension de la santé

77. Des organisations nationales et internationales produisent différentes mesures multidimensionnelles de la santé. On peut notamment citer l'indice (en cinq points) du bien-être de l'Organisation mondiale de la Santé (WHO-5), le Global Health Index de Bloomberg et le Global Health Security Index compilé par la Nuclear Threat Initiative et le John Hopkins Center for Health Security. Bien que ces indices portent exclusivement sur la santé, il conviendrait de les prendre en compte lors de l'établissement d'un cadre général de mesure du bien-être.

VI. Difficultés à surmonter

78. L'examen de la mesure du bien-être actuel et l'enquête réalisée ont mis en évidence les difficultés et défis recensés ci-après.

A. Questions conceptuelles et terminologie

79. Il existe différents cadres internationaux, tels que ceux fournis par l'OCDE et Eurostat, mais ils diffèrent dans une certaine mesure et sont liés aux programmes d'action des organisations concernées. Il faudrait donc des lignes directrices statistiques internationalement reconnues qui fourniraient une définition des concepts et une terminologie commune pour aider les pays à établir des indicateurs relatifs au bien-être.

B. Les dimensions du bien-être

80. Des dimensions telles que le revenu, l'emploi, le logement, la santé, l'éducation, la sécurité, la vie sociale et l'environnement sont incluses dans les mesures du bien-être établies par la plupart des pays. Toutefois, l'ensemble des dimensions varie d'un pays à l'autre. En outre, les dimensions sont souvent définies (et étiquetées) de différentes manières, et elles couvrent des aspects différents.

81. Les organismes nationaux de statistique intègrent le bien-être subjectif dans leurs cadres de différentes manières. Il peut être couvert par une seule dimension (comme dans le cadre de l'OCDE), ou différents aspects du bien-être subjectif peuvent être pris en compte par des indicateurs dans certaines dimensions, par exemple l'emploi, la santé ou la vie sociale. Les indicateurs subjectifs peuvent être présentés séparément ou regroupés en une seule mesure composite, comme dans l'indice néerlandais du bien-être personnel (voir encadré 2).

82. Dans l'enquête, les organismes nationaux de statistique ont également fait état d'autres dimensions couvertes par leurs cadres, notamment l'accès aux services privés et publics, la consommation, les loisirs, les transports, l'art et la culture et les mesures économiques nationales (s'agissant, par exemple, de l'inflation et de la dette publique).

C. Comparabilité internationale

83. Certains pays (le Danemark, la Finlande, la Géorgie, l'Irlande, l'Italie, la Slovénie et la Suisse) ont déclaré que des lignes directrices internationales, qui pourraient fournir des concepts et des définitions, des conseils sur la sélection des dimensions et des méthodes de calcul, seraient nécessaires pour orienter les travaux des pays et améliorer la comparabilité internationale. Des organismes nationaux de statistique ont également mentionné les difficultés particulières que pose l'élaboration de mesures internationales comparables du bien-être subjectif en raison des différences culturelles et des obstacles linguistiques.

84. La plupart des indicateurs de bien-être compilés par les organismes de statistique sont établis à des fins nationales. Les différences de pratiques s'expliquent dans une certaine mesure par le fait que les pays adaptent leurs cadres au contexte national et à l'utilisation prévue des indicateurs. Par conséquent, des lignes directrices sur la mesure du bien-être devraient permettre une certaine souplesse.

D. Défis méthodologiques

85. L'établissement des indicateurs de bien-être pose une série de problèmes méthodologiques, qui concernent notamment la définition des dimensions du cadre du bien-être, la sélection et le traitement des indicateurs et les différentes approches de la mesure des inégalités[12]. De nombreux pays ont également déclaré que l'établissement d'indicateurs subjectifs et leur inclusion dans le cadre, ainsi que la pondération et l'agrégation d'indicateurs individuels en mesures composites, étaient source de difficultés.

86. Pour fournir des informations utiles à la prise de décisions, il faut produire des tableaux de bord tenant compte des dimensions et des indicateurs du cadre. Les organismes nationaux de statistique peuvent décider d'élaborer des indicateurs composites pour des dimensions spécifiques du bien-être lorsque cela répond aux besoins des utilisateurs, ce qui nécessite de choisir avec soin les méthodes de pondération et d'agrégation.

E. Sources de données et actualité des données

87. Certains pays (Italie, Portugal, Slovénie) rencontrent des difficultés liées aux sources de données et à l'actualité des données. La plupart des indicateurs relatifs au bien-être reposent uniquement ou en grande partie sur des données annuelles et sont publiés avec un décalage considérable par rapport à la période de référence. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la nécessité de disposer d'indicateurs alimentés par des données récentes sur le bien-être des ménages et d'étudier et d'exploiter de nouvelles sources de données, telles que les mégadonnées et les médias sociaux.

[12] Le guide sur la mesure de la pauvreté (*Guide on poverty measurement*, CEE, 2017) fournit de plus amples informations sur la mesure des inégalités.

F. Communication

88. Les statistiques sur le bien-être peuvent être diffusées sous différentes formes : indicateurs individuels, tableaux de bord, mesures composites ou une combinaison de ces éléments. En raison de la complexité et de la nature multidimensionnelle du bien-être, la communication doit être soigneusement planifiée et peut nécessiter la participation de parties prenantes et de groupes d'utilisateurs. La publication de mesures composites peut faciliter la communication auprès de certains groupes d'utilisateurs, notamment les médias, mais elle peut également être remise en question et susciter des critiques en raison de son caractère politique ou des valeurs qu'elle véhicule[13]. Dans tous les cas, il convient de mettre à la disposition des utilisateurs la documentation et les explications requises pour faciliter l'interprétation et l'utilisation correctes des indicateurs.

VII. Conclusion et recommandations relatives aux travaux futurs

89. Au sens large, le bien-être englobe une dimension temporelle (pérennité ou le bien-être « après ») et une dimension spatiale (le bien-être « ailleurs »). Toutefois, le champ d'application du présent examen approfondi a été limité à la mesure du bien-être « ici et maintenant », sans tenir compte des dimensions temporelle et spatiale.

90. Le présent examen approfondi a mis en évidence un intérêt marqué pour la mesure du bien-être, mais aussi des difficultés et des différences de pratiques d'un pays à l'autre. Trente organismes nationaux de statistique interrogés dans le cadre de l'étude ont répondu qu'ils produisaient des statistiques sur le bien-être, mais les pratiques varient. Selon la dimension étudiée, entre 6 et 20 pays produisent des indicateurs uniques, 8 à 13 pays produisent des tableaux de bord et 3 à 6 pays produisent des indicateurs composites. Neuf pays ont répondu qu'ils ne produisaient pas d'indicateurs relatifs au bien-être.

91. Deux tiers des pays qui ont répondu à l'enquête n'établissent pas de mesures de la pérennité du bien-être ou du bien-être futur. La production de telles statistiques requiert des ressources substantielles, l'élaboration de systèmes de production et la disponibilité de sources de données appropriées. Dans de nombreux pays, il sera nécessaire de renforcer les capacités et d'allouer davantage de ressources. L'examen approfondi n'a pas porté de façon détaillée sur la mesure du bien-être futur et les défis qui s'y rattachent.

92. Les cadres les plus reconnus et utilisés sont le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi, le cadre du bien-être de l'OCDE et les indicateurs de la qualité de vie d'Eurostat. S'ils suivent globalement la même approche multidimensionnelle, ils présentent cependant des différences en termes de typologie, de définition des dimensions et de sélection des indicateurs individuels, et ils ont été, dans une certaine mesure, élaborés dans des objectifs différents. Il serait donc utile de disposer d'un ensemble de lignes directrices statistiques destinées aux pays membres de la CSE, qui permettraient de définir le champ d'application et les dimensions du bien-être, de clarifier la terminologie, de fournir des définitions opérationnelles et de donner des conseils pratiques sur les méthodes de calcul et de communication.

93. Compte tenu des conclusions de la présente étude, le Bureau de la CSE est invité à envisager la création d'une équipe spéciale chargée d'élaborer des lignes directrices relatives à la mesure du bien-être pour aider les pays qui produisent des indicateurs relatifs au bien-être ou qui envisagent de le faire. Ces lignes directrices devraient :

a) Proposer un cadre multidimensionnel de mesure du bien-être actuel, notamment en définissant le champ d'application et les dimensions essentielles à étudier ;

b) Fournir des définitions et une terminologie ;

c) Proposer des indicateurs pertinents pour les différentes dimensions du bien-être actuel ;

[13] La diffusion et la communication des indicateurs composites sont examinées en détail dans les Directives concernant l'établissement d'indicateurs avancés, composites et d'opinion (CEE, 2019).

d) Fournir des orientations sur les méthodes de mesure et de calcul des indicateurs objectifs et subjectifs, ainsi que sur l'agrégation des indicateurs individuels en mesures composites et les pondérations à utiliser ;

e) Fournir des conseils sur l'utilisation des (nouvelles) sources de données et sur les moyens d'améliorer l'actualité des données ;

f) Fournir des conseils et des exemples de bonnes pratiques en matière de diffusion et de communication des mesures du bien-être actuel.

94. Afin de recueillir davantage d'informations et de solliciter des contributions des pays, l'équipe spéciale devrait organiser un séminaire pour permettre aux experts nationaux de partager les expériences et les bonnes pratiques en matière de mesure du bien-être actuel.

95. Lors de l'élaboration des lignes directrices, l'équipe spéciale devra s'appuyer sur les cadres existants et la documentation pertinente en matière de mesure du bien-être, notamment le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi, le cadre de l'OCDE pour la mesure du bien-être et du progrès et les indicateurs de la qualité de vie d'Eurostat. Elle devra également tenir compte des travaux sur la mesure du bien-être menés dans le cadre de la mise à jour du SCN et d'autres éléments pertinents.

VIII. Examen par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens

96. À sa réunion de février 2023, le Bureau de la CES a procédé à un examen approfondi de la mesure du bien-être, sur la base d'un document établi par Israël avec la contribution des Pays-Bas, du Mexique, de l'OCDE et de la CEE. Les observations suivantes ont été formulées au fil de la discussion :

a) Le Bureau a estimé que le rapport couvrait l'ensemble de la question et pourrait utilement orienter les travaux futurs sur la mesure du bien-être. Il existe plusieurs cadres de mesure du bien-être, notamment le cadre de mesure du bien-être et du progrès de l'OCDE, les indicateurs de la qualité de vie d'Eurostat, les objectifs de développement durable et le SCN 2025. Le Bureau n'a donc pas jugé nécessaire que soit élaboré un cadre supplémentaire. Les travaux futurs devraient s'appuyer sur les cadres existants et en faire une synthèse sous la forme de lignes directrices opérationnelles visant à aider les pays à produire des indicateurs relatifs au bien-être ;

b) Les lignes directrices devraient être axées sur un nombre limité d'indicateurs de base pour toutes les dimensions du bien-être qui se prêtent à l'harmonisation et pour lesquelles la comparabilité internationale pourrait être renforcée. Elles devraient clarifier la typologie, proposer des définitions et fournir des orientations sur les sources de données et les méthodes de compilation et de communication. L'étude a mis en évidence les difficultés liées à la production d'indicateurs composites et les limites de ces indicateurs quant à leur capacité d'alimenter l'élaboration des politiques ;

c) Les cadres nationaux de mesure du bien-être sont élaborés à des fins nationales et adaptés aux conditions et aux besoins particuliers des pays. Les lignes directrices devraient donc autoriser une certaine souplesse pour faciliter l'inclusion d'indicateurs spécifiques au niveau national. Elles devraient également être tournées vers l'avenir. Lors de leur élaboration, il importera d'assurer une coordination avec les travaux en cours, notamment avec l'initiative « Au-delà du PIB », les objectifs de développement durable et la mise à jour du SCN.

97. Les pays et organisations dont la liste suit ont exprimé leur intérêt à faire partie de l'équipe spéciale chargée d'élaborer les lignes directrices sur la mesure du bien-être : Canada, Irlande, Israël, Nouvelle-Zélande, Pologne, Royaume-Uni, Division de statistique, OCDE et Université de Leiden (Pays-Bas).

98. Le Bureau de la CSE a appuyé la création d'une équipe spéciale chargée d'élaborer des lignes directrices relatives à la mesure du bien-être pour aider les pays qui produisent des indicateurs relatifs au bien-être ou qui envisagent de le faire. Le secrétariat se rapprochera des pays et des organisations qui ont manifesté leur intérêt à participer aux travaux afin

d'entamer l'élaboration du mandat de l'équipe spéciale. Israël assurera la présidence de l'équipe spéciale, dont le mandat devrait être soumis au Bureau pour approbation à sa réunion d'octobre 2023.

IX. Références

Below, S., Glatzer, W. et Stoffregen, M. (2004), « Challenges for Quality of Life in the Contemporary World. Advances in Quality-of-Life Theory and Research », *Social Indicators Research Series*, vol. 24, disponible à l'adresse https://www.researchgate.net/publication/292131299_Challenges_for_Quality_of_Life_in_the_Contemporary_World_Advances_in_Quality-of-Life_Theory_and_Research

Boelhouwer, J. et Roes, T. (2004), « The Social State of the Netherlands - A Model Based Approach to Describing Living Conditions and Quality of Life », *Social Indicators Research Series*, vol. 24, disponible à l'adresse https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-1-4020-2903-5_9

Burger, J. et Beuningen, J. (2020), « Measuring well-being dispersion on discrete rating scales », *Social Indicators Research*, vol. 149, p. 749-773, disponible à l'adresse https://link.springer.com/article/10.1007/s11205-020-02275-1

CEE (2014), « *Conference of European Statisticians Recommendations on Measuring Sustainable Development* », Nations Unies, New York et Genève, disponible à l'adresse https://unece.org/DAM/stats/publications/2013/CES_SD_web.pdf

CEE (2017), « *Guide on Poverty Measurement* », Nations Unies, New York et Genève, disponible à l'adresse https://unece.org/DAM/stats/publications/2018/ECECESSTAT20174.pdf

CEE (2019), « *Guidelines on producing leading, composite and sentiment indicators* », Nations Unies, New York et Genève, disponible à l'adresse https://unece.org/fileadmin/DAM/stats/publications/2019/ECECESSTAT20192.pdf

Commission mondiale pour l'environnement et le développement (1987), *Rapport de la Commission mondiale de l'environnement et du développement : Notre avenir à tous*, Nations Unies, disponible à l'adresse https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N87/184/68/PDF/N8718468.pdf?OpenElement

Diener, E., Oishi, S. et Lucas, R.E. (2003), « Personality, Culture, and Subjective Well-Being: Emotional and Cognitive Evaluations of Life », *Annual Review of Psychology*, vol. 54, n° 1, p. 403-425, disponible à l'adresse https://www.researchgate.net/publication/11215086_Personality_Culture_and_Subjective_Well-Being_Emotional_and_Cognitive_Evaluations_of_Life

Eurostat (2011), *Report of the Sponsorship Group on Measuring Progress, Well-Being and Sustainable Development*, disponible à l'adresse https://unstats.un.org/unsd/broaderprogress/pdf/Measuring%20Progress,%20Well-being%20and%20Sustainable%20Development.pdf

Hagerty, M.R., Cummins, R.A., Ferriss, A.L., Land, K., Michalos, A.C., Peterson, M., Sharpe, A., Sirgy, J. et Vogel, J. (2001), « Quality of Life Indexes for National Policy: Review and Agenda for Research », *Social Indicators Research*, vol. 55, p. 1-96, disponible à l'adresse https://link.springer.com/article/10.1023/A%3A1010811312332

Johansson, S. (2002), « Conceptualizing and Measuring Quality of Life for National Policy », *Social Indicators Research*, vol. 58, p. 13-32, disponible à l'adresse https://link.springer.com/article/10.1023/A:1015771430504

Meadows, D.H., Meadows, D.L., Randers, J. et Behrens III, W.W. (1972), *The Limits to Growth – A Report for the Club of Rome's Project on the Predicament of Mankind*, Universe Books, New York, disponible à l'adresse https://www.clubofrome.org/publication/the-limits-to-growth/

Noll, H. et Berger, C. (2014), *Stocktaking Report on Social Monitoring and Reporting in Europe*, GESIS, Centre de recherche sur les indicateurs sociaux, Mannheim, disponible à l'adresse https://www.researchgate.net/publication/263089129_Stocktaking_Report_on_Social_Monitoring_and_Reporting_in_Europe

OCDE (1973), *List of Social Concerns Common to Most OECD Countries*, Programme de développement des indicateurs sociaux de l'OCDE, Centre des publications et de l'information de l'OCDE, Paris, disponible à l'adresse https://eric.ed.gov/?id=ED081702

OCDE (1982), *OECD List of Social Indicators*, Programme de développement des indicateurs sociaux de l'OCDE, Centre des publications et de l'information de l'OCDE, Paris, disponible à l'adresse https://openlibrary.org/books/OL3085486M/The_OECD_list_of_social_indicators.

OCDE (1986), *Living Conditions in OECD Countries – A Compendium of Social Indicators*, Programme de développement des indicateurs sociaux de l'OCDE, Centre des publications et de l'information de l'OCDE, Paris, disponible à l'adresse https://openlibrary.org/books/OL2323088M/Living_conditions_in_OECD_countries

OCDE (2013), *OECD Guidelines on Measuring Subjective Well-being*, Éditions OCDE, Paris, disponible à l'adresse https://doi.org/10.1787/9789264191655-en.

Parlement européen (2011), *Report on GDP and Beyond – Measuring Progress in A Changing World*, disponible à l'adresse https://ec.europa.eu/eurostat/cros/content/gdp-and-beyond-measuring-progress-changing-world_en

Stiglitz, J.E., Sen, A. et Fitoussi, J. (2009), *« Rapport de la Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social »*, Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social, disponible à l'adresse https://www.economie.gouv.fr/files/finances/presse/dossiers_de_presse/090914mesure_perf_eco_progres_social/synthese_fr.pdf

Stiglitz, J., Fitoussi, J. et Durand, M. (2018), *Beyond GDP: Measuring What Counts for Economic and Social Performance*, Éditions OCDE, Paris, disponible à l'adresse https://doi.org/10.1787/9789264307292-en

Stiglitz, J., Fitoussi, J. et Durand, M. (dir. publ.) (2018), *For Good Measure: Advancing Research on Well-being Metrics Beyond GDP*, Éditions OCDE, Paris, disponible à l'adresse https://doi.org/10.1787/9789264307278-en